

Octobre 2008

**COMMISSION DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST**

Treizième Session

**COMITÉ DES PÊCHES DE LA COPACO POUR LES PETITES ANTILLES**

Dixième Session

Cartagena de Indias, Colombie, du 21 au 24 octobre 2008

**ÉTAT DES STOCKS DE L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST***Zone statistique 31 de la FAO*

## ÉTAT DES STOCKS DE L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST

### Zone statistique 31 de la FAO

#### INTRODUCTION

1. La zone relevant de la compétence de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) s'étend du Cap Hatteras en Caroline du Nord, aux États-Unis (35° de latitude nord) au sud du Cap Récif, au Brésil (10° de latitude sud). Elle couvre une superficie de près de 15 millions de km<sup>2</sup> dont approximativement 1,9 millions de km<sup>2</sup> de plateau continental (Stevenson, 1981). Les principales subdivisions de la zone sont la côte sud-est des États-Unis, le golfe du Mexique, la mer des Caraïbes et la côte nord-est de l'Amérique du Sud, qui comprend les Guyanes et le Brésil.

2. La zone de la COPACO comprend la zone statistique 31 de la FAO et une partie de la zone 41 située au large du nord du Brésil. Cette région, l'une des plus complexes du monde sur le plan géographique, est subdivisée en plusieurs bassins océaniques profonds séparés par des zones peu profondes, et comprend un grand nombre de plateformes insulaires, de bancs du large, et le plateau continental. Les principaux groupes d'îles de la zone 31 sont les Bahamas et les bancs et les îles adjacentes qui occupent plus de la moitié de la zone de plateformes d'îles et de bancs, les Grandes Antilles (Cuba, Porto Rico, les îles Vierges et Hispaniola), et les Petites Antilles (Stevenson, 1981).

3. La zone de l'Atlantique Centre-Ouest est caractérisée par une circulation anticyclonique (dans le sens des aiguilles d'une montre) de courants. Le courant nord-équatorial s'écoule vers l'ouest juste au nord de l'Equateur et conflue avec le courant de Guyane pour former un courant de la bordure occidentale. Lorsque ce courant de bordure pénètre dans l'Atlantique Centre-Ouest, il se divise en deux pour former le courant des Antilles et le courant des Caraïbes. Le courant des Antilles s'écoule vers le nord sur le côté Atlantique des îles des Antilles, et finit par converger avec le courant de Floride. Le reste du courant de la bordure occidentale traverse la zone des Caraïbes orientales, principalement entre la Barbade et Tobago, où il forme le "cœur" du courant des Caraïbes de direction nord-ouest qui entrera dans le détroit de Yucatan. Cependant, le courant des Caraïbes a aussi d'importants méandres, filaments et tourbillons (Appeldoorn *et al.*, 1987; Smith *et al.*, 2002). L'eau qui entre dans la mer des Caraïbes traverse ensuite le détroit de Yucatan jusqu'au golfe du Mexique, où elle circule dans le sens des aiguilles d'une montre à travers le golfe et le détroit de Floride pour devenir le courant de Floride. Le courant de Floride et le courant des Antilles confluent pour former le Gulf Stream qui s'écoule vers le nord en longeant la côte est des États-Unis d'Amérique et du Canada (Stevenson, 1981; Smith *et al.*, 2002). L'ensemble de cette circulation d'eau intense, du sud-est vers le nord-ouest à travers l'Atlantique Centre-Ouest est probablement essentiel pour la distribution des larves, par exemple de langouste blanche des Caraïbes, mais la zone est aussi caractérisée par une variabilité notable, avec des contre-courants, des méandres et des tourbillons. La région subit aussi l'influence des eaux des grands fleuves qui s'y déversent, à savoir le Mississippi, l'Orénoque et l'Amazone, ainsi que des ouragans récurrents.

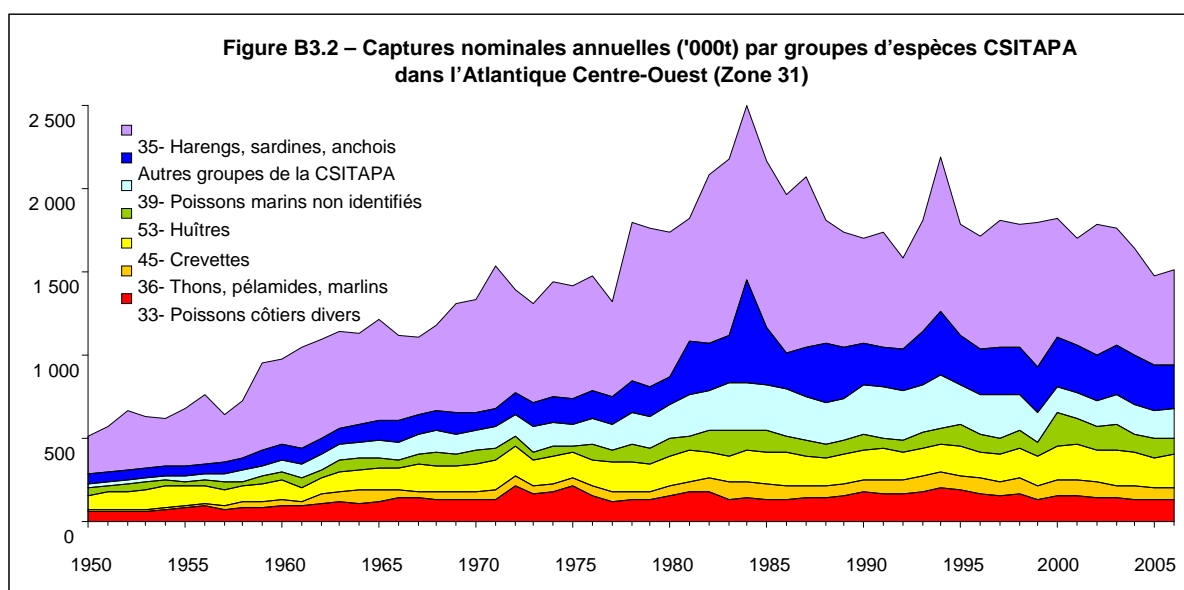
4. La complexité géographique de l'Atlantique Centre-Ouest se répercute sur la biodiversité, avec au moins 1 172 espèces d'invertébrés, de poissons et de tétrapodes présentes dans la région. Parmi les 987 espèces de poissons, 23 pour cent sont "rares ou endémiques de la région". Les zones de plus grande diversité sont celles du sud de la Floride, de l'est des Bahamas et du nord de Cuba. La mer des Caraïbes est probablement la zone la plus riche en espèces de l'Atlantique (Smith *et al.*, 2002).

**Tableau B3.1 Emplacement et superficie des principales zones de plateau côtier dans la région de la COPACO (Stevenson, 1981)**

Zone de la FAO	SUPERFICIE ('000 km <sup>2</sup> )	EMPLACEMENT
		<b>Plateau continental</b>
31	110	Côte Est des États-Unis
31	600	Golfe du Mexique
31	250	Yucatan – Est du Venezuela
31	200	Guyana, Suriname, Guyane française
41	360	Nord du Brésil
	1520	<b>TOTAL Plateau continental</b>
		<b>Îles</b>
31	380	Îles et bancs du large
	1900	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>

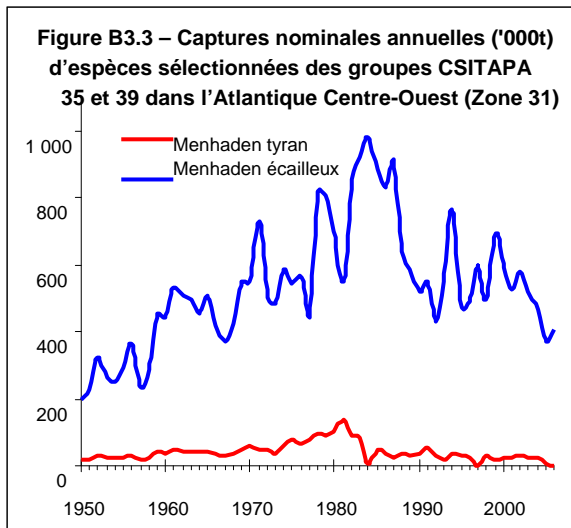
## PROFIL DES CAPTURES

5. Les captures nominales de la région ont augmenté à un rythme régulier, passant d'environ 500 000 tonnes en 1950 à un pic d'approximativement 2,5 millions de tonnes en 1984. Elles ont ensuite décliné, avec toutefois quelques augmentations au début des années 90 ; les débarquements ont frôlé les deux millions de tonnes en 1994, mais sont restés relativement stables, à un niveau compris entre 1,5 et 1,7 millions de tonnes depuis (Figure B3.2). Le manque d'informations sur l'identification des espèces débarquées dans la région de la COPACO reste un élément préoccupant ; ainsi, les poissons marins non identifiés du Groupe 39 ont représenté près de 175 000 tonnes des débarquements totaux en 2006. Il arrive souvent que l'information relative à d'autres débarquements enregistrés ne soit pas suffisamment détaillée sur le plan taxonomique (Tableau 2). D'autre part, le Service de l'information et des statistiques sur les pêches et l'aquaculture a signalé une baisse de la soumission de statistiques halieutiques par la zone des Caraïbes et les contacts avec les correspondants nationaux à cet égard deviennent de plus en plus difficiles.

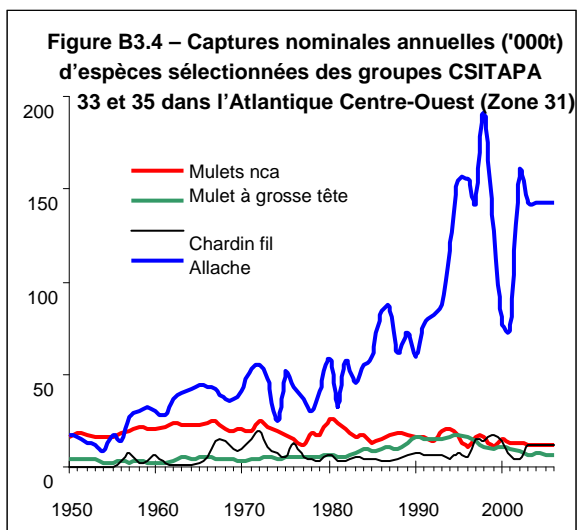


6. Les captures annuelles moyennes durant la période 2004-2006 y compris par groupes de la CSITAPA sont présentées dans le Tableau 2 pour chaque pays ayant communiqué ses débarquements dans la région de la COPACO. Les Etats-Unis sont le pays ayant enregistré les débarquements les plus importants, à savoir environ 870 000 tonnes annuelles en moyenne, tandis que le Venezuela et le Mexique ont également enregistré des débarquements dépassant 200 000 tonnes par an. La Guyane, le Suriname et Cuba ont enregistré des débarquements annuels moyens supérieurs à 30 000 tonnes, alors que les captures de tous les autres pays ont été inférieures à 12 000 tonnes annuelles. Le Brésil n'a pas enregistré de captures dans l'Atlantique Centre-Ouest, en revanche ses débarquements annuels moyens dans l'Atlantique Sud-Ouest durant la même période ont atteint 497 000 tonnes.

7. Le groupe de la CSITAPA qui contribue le plus aux captures reste le Groupe 35 "harengs, sardines et anchois". Ce groupe est dominé par le menhaden écaillé (*Brevoortia patronus*) que l'on rencontre de la péninsule du Yucatan à la Floride et dont les captures représentent généralement plus de la moitié du total annuel pour ce groupe dans son ensemble. Les captures de cette espèce ont progressé de façon irrégulière, passant d'environ 200 000 tonnes en 1950 à près d'un million de tonnes en 1984. Cependant, elles ont légèrement fléchi par la suite, oscillant entre moins de 500 000 tonnes et 700 000 tonnes jusqu'en 2003, puis ont décliné depuis et ont atteint 408 000 tonnes en 2006 (Figure B3.3). Les captures de l'autre espèce de menhaden, le menhaden tyran (*B. tyrannus*) ont également été importantes, avec un pic de 140 000 tonnes en 1981, mais la pêche a accusé une brusque baisse dans les années qui ont suivi pour tomber à moins de 4 000 tonnes en 1984. Depuis 1992, les prises sont inférieures à 40 000 tonnes et ont enregistré 183 tonnes en 2006 (Figure B3.3).



Source FAO



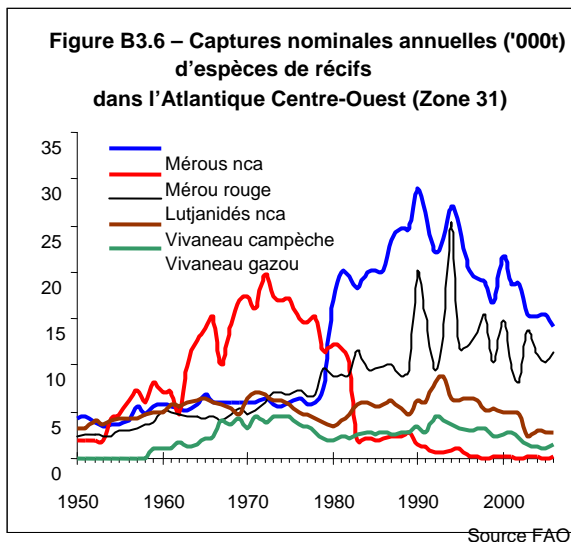
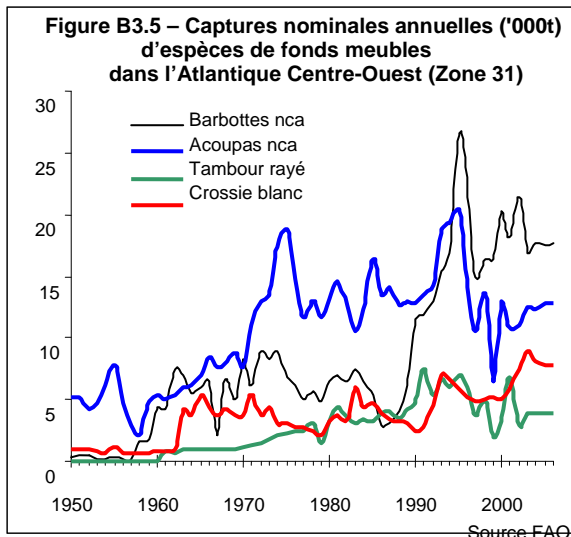
Source FAO

8. Les petits pélagiques ont représenté avec les menhadens les captures les plus importantes en termes de quantité. Dans la région, les captures de petites espèces pélagiques sont principalement constituées de poissons de sept familles, à savoir : Exocoetidae (poissons volants) ; Clupeidae (harengs et sardines); Engraulidae (anchois et anchoveta) ; Carangidae (carangues et chinchards) ; Hemiramphidae (demi-becs) ; Belonidae (aiguilles de mer) et Mugilidae (mulets). L'allache (*S. aurita*) est une petite espèce pélagique majeure, dont les captures totales ont fortement progressé, de 59 000 tonnes en 1990 à près de 200 000 tonnes en 1998 (Figure B3.4), principalement au Venezuela. Les débarquements ont considérablement baissé en 2000 et 2001, avec des valeurs excédant à peine 70 000 tonnes. Elles ont ensuite atteint 160 000 tonnes en 2002 et sont depuis restées stables, avec 143 000 tonnes. Les autres espèces de petits pélagiques du groupe 33 (poissons côtiers divers) et du groupe 35 (harengs, sardines et anchois) de la CSITAPA comprennent le mulet à grosse tête (*Mugil cephalus*), des mulets non identifiés et le chardin fil (*Opisthonema oglinum*), chacune de ces espèces ayant donné lieu à des captures de moins de 20 000 tonnes au cours des années récentes (Figure B3.4). On observe une légère baisse des captures des deux premiers groupes, tandis que les débarquements de chardin fil ont été variables et ne présentent pas une tendance claire depuis la fin des années 90. Les débarquements de chinchards et de carangues non identifiés du genre *Caranx*, qui ne figurent pas ici, ont continué d'osciller autour de 11 000 tonnes depuis la moitié des années 90. Ces espèces sont principalement pêchées par le Mexique et le Venezuela. L'exocet hirondelle (*Hirundichthys affinis*) alimente des pêcheries importantes sur le plan local dans quelques îles des

Petites Antilles, dont la Barbade, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, la Grenade et Tobago. Les captures de cette espèce ont culminé à près de 6 000 tonnes en 1988, mais fluctuent normalement entre 1 000 et 2 800 tonnes. Le fait que les captures aient baissé de manière plus ou moins régulière, passant de 2 800 tonnes en 1998 à moins de 1 000 tonnes en 2006, soit le niveau le plus bas depuis 1950, est préoccupant. La coryphène commune (*Coryphaena hippurus*) est une autre espèce pélagique importante pour les petits états insulaires. Les États-Unis, Cuba et le Mexique la capturent aussi. Les débarquements de coryphène commune dans la région ont doublé de 2 014 tonnes en 1984 à 4 629 tonnes en 1997, elles ont ensuite décliné et ont enregistré environ 2 600 tonnes en 2005 et 2006.

9. Le groupe 33 de la CSITAPA “poissons côtiers divers” représente également une part notable des captures de la région. Les captures de ce groupe effectuées par le Mexique, les États-Unis et le Venezuela sont considérables (Figure B3.2 et Tableau 2). Ce groupe couvre une grande diversité d’espèces, et les captures sont dominées par les poissons-chats de mer (*Ariidae*) ; les serranidés nca (*Serranidae*), en particulier les mérours (*Epinephelus* spp.) ; les grondeurs, les diagrammes nca (*Haemulidae*) ; les lutjanidés et vivaneaux (*Lutjanidae*), en particulier les vivaneaux non identifiés (*Lutjanus* spp.) et le vivaneau à queue jaune (*Ocyurus chrysurus*) ; les sciaenidés (*Sciaenidae*), en particulier les acoupas (*Cynoscion* spp.) et le tambour rayé (*Micropogonias furnieri*) ; les blanches (*Leiognathidae*) ; et les brochets de mer (*Centropomidae*), en particulier le crossie blanc (*Centropomus undecimalis*). Les captures cumulées des espèces de ce groupe se sont élevées à plus de 135 000 tonnes entre 2004 et 2006 (Tableau 2), oscillant sans une tendance claire depuis les années 70.

10. Les poissons côtiers divers peuvent être subdivisés en deux grands groupes selon l’habitat, à savoir les espèces occupant des zones à substrat doux, et les espèces vivant normalement au-dessus de récifs. Quelques exemples des principales espèces occupant des zones à substrat doux sont présentés dans la Figure 3.5. Les poissons-chats de mer non identifiés ont représenté les captures les plus abondantes avec un pic de 27 000 tonnes en 1995, et fluctuent depuis autour de 18 000 tonnes (Figure B3.5). Selon les informations figurant dans la base de données de la FAO, ces espèces sont débarquées par des pays continentaux, essentiellement le Mexique et le Venezuela. Les débarquements de crossie blanc ont progressé plus ou moins systématiquement depuis 1950 et ont atteint 8 000 tonnes en 2006. Les acoupas non identifiés ont culminé à plus de 20 000 tonnes en 1995, mais ont par la suite décliné, puis se sont stabilisés à environ 12 000 tonnes depuis 2000 (Figure B3.5). Les prises de tambour rayé ont atteint des niveaux supérieurs à 5 000 tonnes de 1991 à 1996, variant les années suivantes, entre 1 900 tonnes et 6 800 tonnes, et se sont stabilisées à environ 4 000 tonnes de 2003 à 2006. Les captures d’acoupa pintade (*Cynoscion nebulosus*) (qui n’apparaissent pas sur les figures) ont chuté de plus de 6 000 tonnes en 1998 et 1999 à moins de 2 000 tonnes durant la période 2004-2006.

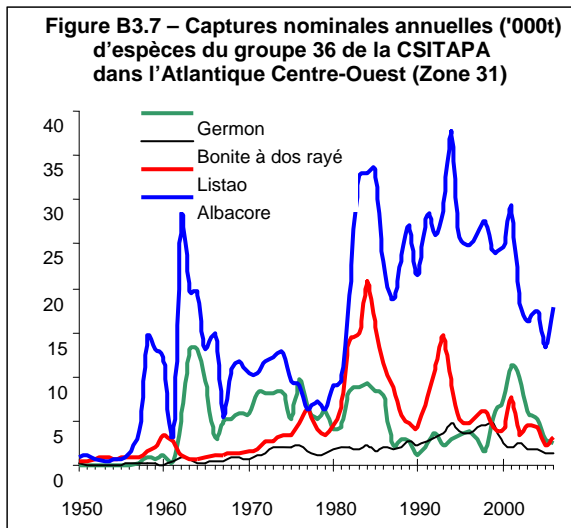


11. On observe ces dernières années une baisse inquiétante des captures enregistrées des principaux poissons de récifs (Figure B3.6). Parmi les principaux poissons de récifs, les débarquements de mérous non identifiés ont considérablement progressé à la fin des années 70 et au début des années 80, passant de moins de 10 000 tonnes à plus de 29 000 tonnes. Ils ont ensuite décliné et ont enregistré environ 14 000 tonnes en 2006. Les captures de mérou rayé (*E. striatus*) et de mérou rouge (*Epinephelus morio*) ont chuté après avoir connu quelques pics et sont tombées en dessous de 1 000 tonnes ces dernières années. Dans le cas du mérou rouge, comme expliqué dans des rapports antérieurs, les débarquements enregistrés ne semblent pas inclure les captures du Mexique et la tendance illustrée par la Figure 3.6 n'est donc pas totalement fiable. Un rapport de Monroy *et al.* (2001) fournit les captures de mérou rouge du banc de Campêche réalisées par le Mexique et Cuba et montre que les débarquements ont considérablement décliné, passant du pic de presque 20 000 tonnes en 1972 à 8 000 tonnes en 2001. Les prises de vivaneau campêche (*Lutjanus campechanus*) et de vivaneau à queue rouge (*L. synagris*) sont restées relativement stables au cours des années 70 et 80, mais ont régulièrement baissé depuis.

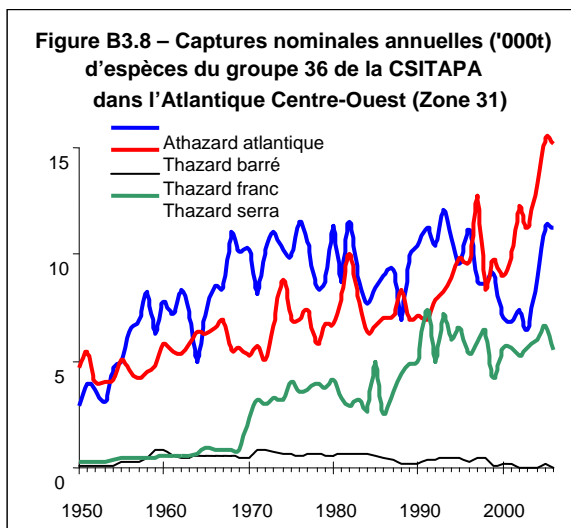
12. Il existe aussi d'importantes pêcheries de mérou sur le plateau Brésil-Guyanes, ciblées en particulier sur le vivaneau rouge (*L. purpureus*), mais aussi sur le vivaneau à queue rouge et le vivaneau vermillon (*Rhomboplites aurorubens*). Plusieurs pays situés dans la zone du plateau Brésil-Guyanes ont des flottilles locales et étrangères qui pêchent le vivaneau dans leurs eaux ; les navires vénézuéliens sont particulièrement actifs, car ils ont le droit de pêcher dans les ZEE de la plupart des pays de la zone. Le Venezuela a fait état de débarquements annuels de vivaneau rouge oscillant entre 3 500 tonnes et 5 000 tonnes, dont plus de 50 pour cent capturés en dehors des eaux nationales (FAO, 1999).

13. Les captures des espèces du groupe 36 de la CSITAPA “thons, bonites et marlins” ont progressé au cours des trois dernières décennies, jusqu’à des niveaux moyens de 87 000 tonnes pour la décennie 90, contre des moyennes décennales de 80 000 tonnes et de 52 000 tonnes respectivement pour les années 80 et 70. Les captures ont décliné progressivement, passant de 98 000 tonnes en 2001 à 70 000 tonnes en 2006 (Figure 3.2). Pour les besoins de la gestion, ce groupe est divisé en deux sous-groupes, les espèces océaniques dont l’aire de distribution s’étend au-delà de la région de la COPACO et qui peuvent être transocéaniques, et les grands pélagiques côtiers, que l’on trouve essentiellement à l’intérieur de la région de la COPACO. La baisse générale des captures se reflète par le déclin des prises de toutes les espèces océaniques illustré par la Figure B3.7, avec des chutes très marquées pour l’albacore (*Thunnus albacares*) et le listao (*Katsuwonis pelamis*). Les captures du Venezuela et du Mexique ont représenté chacune environ 20 000 tonnes annuelles en moyenne entre 2004 et 2006. Les États-Unis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Japon, Trinité-et-Tobago, Taïwan Province de Chine et l’Espagne ont enregistré des débarquements moyens supérieurs à 3 000 tonnes annuelles durant cette période (Tableau 2).

14. À l’inverse des espèces océaniques, les captures des principaux grands pélagiques côtiers, à l’exception du thazard franc (*S. regalis*), ont progressé ces dernières années (Figure B3.8). Les prises de thazard barré (*S. cavalla*) ont dépassé 15 000 tonnes en 2006, soit le plus haut niveau enregistré pour cette espèce. Les prises de thazard atlantique (*S. maculatus*) ont atteint 11 300 tonnes en 2006, un niveau proche du pic de 12 000 tonnes enregistré en 1993, contre 5 500 tonnes pour le thazard serra (*S. brasiliensis*) en 2006, soit un niveau légèrement inférieur à 2005, mais tout de même proche du pic de 7 200 tonnes enregistré en 1993. Aucune prise de thazard franc n’a été enregistrée en 2006.



Source FAO

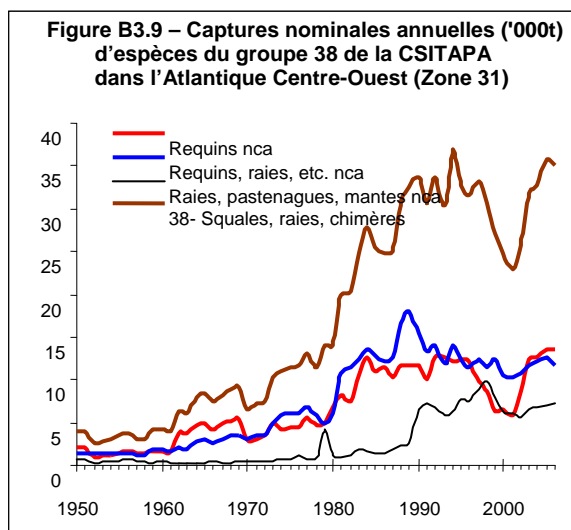


Source FAO

15. L'état des stocks de requins (groupe 38 de la CSITAPA "requins, raies, chimères") et les risques de surexploitation sont une source de préoccupation à l'échelon mondial. A l'intérieur de la région de la COPACO, les captures de chondrichthyens ont progressé de façon spectaculaire depuis 1950, culminant à 37 000 tonnes en 1994 (Figure B3.9). Elles ont ensuite décliné, puis ont progressé considérablement après 2001 et ont enregistré environ 35 000 tonnes en 2006, soit presque le niveau record atteint en 1994. Ce groupe suscite une préoccupation particulière car très peu d'informations sont disponibles sur l'état des stocks de requins dans la région et la gestion de leur exploitation. Le Mexique et le Venezuela ont enregistré les débarquements les plus élevés du groupe 38 durant la période 2004-2006 avec plus de 11 000 tonnes annuelles. Les États-Unis, la Guyane et Cuba ont informé des captures supérieures à 2 000 tonnes (Tableau 2). Les espèces qui ont représenté la plus grande part des débarquements en 2006 sont : les requins, raies, etc. nca ; les requins nca ; ainsi que les pastenagues, mantes etc. ; et dans une moindre mesure, un certain nombre d'autres espèces et de groupes d'espèces telles que les peaux bleues, les requins-marteaux, les taupes bleues, les requins soyeux, les émissoles nca, les requins bordés et les squalés nca. La prédominance des débarquements de catégories taxonomiques identifiées de façon grossière témoigne de la mauvaise qualité d'une grande partie des données soumises par la région à la FAO et ne fait que confirmer la nécessité d'améliorer et de renforcer le suivi.

16. La meilleure information disponible sur l'état des stocks de requins dans la région reste celle transmise à la COPACO en 2003, ainsi qu'un rapport d'Yegres *et al.* (1996) sur la pêche de requins au Venezuela - qui se

pratique au-delà de la ZEE de ce pays, tant en mer des Caraïbes que dans l'océan Atlantique, dans la partie sud-ouest de la région de la COPACO - a recensé 31 espèces de requins capturées. Les espèces les plus couramment capturées par la flotte industrielle étaient le requin peau bleue (*Prionace glauca* - 36 pour cent), le requin de récif (*Carcharhinus springeri* - 14 pour cent) et le requin taupe bleue (*Isurus oxyrinchus* - 12 pour cent), alors que la flotte artisanale se concentrait surtout sur le requin aiguille antillais (*Rhizoprionodon porosus* - 21 pour cent), le requin-marteau halicorne (*Sphyrna lewini* - 14 pour cent) et le requin-marteau à petits yeux (*S. tudes* - 12 pour cent). Bonfil (1997) a signalé que 34 espèces de requins sont présentes dans les eaux mexicaines du golfe du Mexique. Parmi celles-ci, 14 sont importantes pour la pêche, en particulier neuf qui sont qualifiées de « primordiales ». Parmi ces neuf, figurent cinq espèces de *Carcharhinus* et deux espèces de *Sphyrna*.

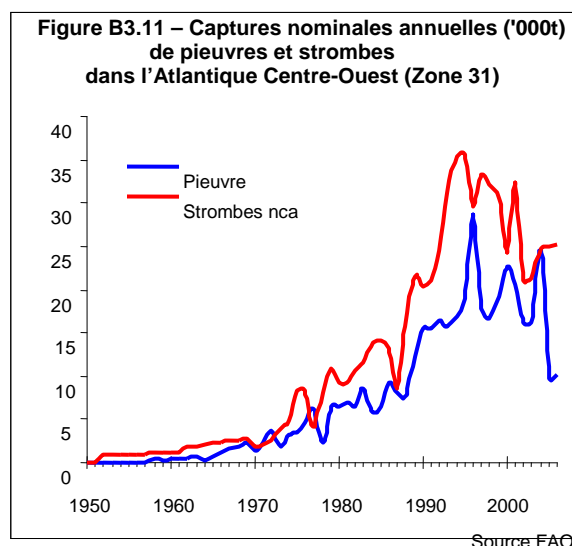
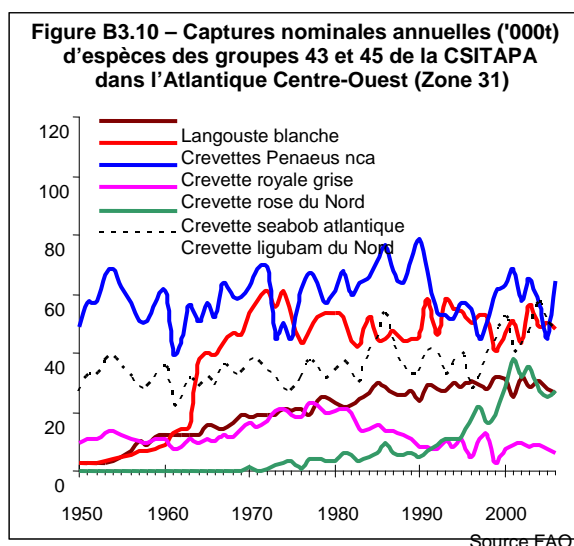


Source FAO

17. Parmi les espèces les plus prisées de l'Atlantique Centre-Ouest, on peut citer les pêcheries de crustacés, en particulier la langouste blanche (*Panulirus argus*) et un certain nombre d'espèces de crevettes, notamment les crevettes pénéidées (Figure B3.10). Les débarquements de langouste dans la zone 31 (sans le Brésil) ont atteint un pic de 31 000 tonnes en 2000, pour chuter à 25 000 tonnes en 2001, remonter et osciller aux environs de 30 000 tonnes durant quelques années, et tomber de nouveau à 26 000 tonnes en 2006. Les débarquements du Brésil ont culminé à plus de 11 000 tonnes en 1991, puis ont depuis lors décliné de manière très variable et ont atteint 6 700 tonnes en 2006. Les débarquements de langoustes du groupe 43 de la CSITAPA les plus élevés durant la période 2004-2006 correspondent, de même que lors que la période précédemment enregistrée et par ordre décroissant, aux Bahamas, au Brésil, à Cuba, au Nicaragua et aux États-Unis. Les captures déclarées de crevettes pénéidées non identifiées ont continué de varier sans indiquer de tendance précise, entre approximativement 40 000 tonnes et 58 000 tonnes depuis le milieu des années 70. Les captures de la crevette royale grise (*Farfantepenaeus aztecus*), l'espèce la plus productive, ont chuté et sont passées de 68 000 tonnes en 2001 à 44 000 tonnes en 2005, puis ont remonté à 64 000 tonnes en 2006, tandis que celles de la crevette ligubam du Nord (*Litopenaeus setiferus*) ont culminé à 57 000 tonnes en 2004, pour retomber à 47 000 tonnes en 2006. Les captures de crevette seabob (*Xiphopenaeus kroyeri*) semblent se stabiliser après une hausse spectaculaire en 1990 d'environ 5 000 tonnes à plus de 38 000 tonnes en 2001, et ont oscillé entre 25 000 tonnes et 27 000 tonnes durant la période 2004-2006. Les captures de crevettes (groupe 45 de la CSITAPA) les plus élevées entre 2004 et 2006 ont été enregistrées par les États-Unis (132 000 tonnes), le Mexique (28 700 tonnes) et le Venezuela (28 000 tonnes), tandis que celles enregistrées par la Guyane, le Belize, la Colombie, le Honduras et le Suriname ont dépassé 10 000 tonnes (Tableau 2).

18. Parmi les mollusques, les captures les plus élevées (en poids total, avec la coquille) au cours de ces dernières années ont été celles d'huître américaine (*Crassostrea virginica*) et d'arches (*Arca* spp.). Les captures d'huître américaine ont oscillé dans les années 90 entre moins de 59 000 tonnes (1991) et un pic de 195 000 tonnes en 2000, avant de tomber à 98 000 tonnes en 2006. Celles d'arches ont oscillé entre 45 000 tonnes et un peu plus de 46 000 tonnes depuis 2002. Les prises de peigne calicot (*Argopecten gibbus*) ont culminé à près de 400 000 tonnes (poids total) en 1984, alors qu'aucun débarquement n'a été enregistré depuis 1996.

19. Après avoir connu des hausses considérables jusqu'au milieu des années 90, les débarquements de pieuvre commune (*Octopus vulgaris*) et de strombes (*Strombus* spp.) ont par la suite décliné. Celles de pieuvre commune, à peine supérieures à 8 500 tonnes en 1983, ont par la suite augmenté jusqu'à un niveau moyen de 18 000 tonnes dans les années 90, avec un pic de 28 000 tonnes en 1996. Des prises de 10 000 tonnes seulement ont été enregistrées en 2005 et 2006. Conformément à ce qui a été signalé dans les versions antérieures du présent document, les débarquements de poulpe sur la côte occidentale du Mexique (le principal producteur de calmars, seiches et poulpes, groupe 57 de la CSITAPA, de 2004 à 2006, Tableau 2) étaient en réalité dans une large mesure constitués de pieuvre commune et d'une espèce endémique locale, le poulpe mexicain à quatre yeux (*Octopus maya*). En 2005, 1 100 tonnes supplémentaires de pieuvres non identifiées ont également été capturées, en grande partie par le Venezuela.



20. L'accroissement des captures de strombes a également été notable, mais celles-ci ont décliné après un pic entre 1993 et 2001, probablement en partie suite à l'inquiétude suscitée par une éventuelle surpêche et aux actions consécutives de la CITES, passant ainsi à environ 25 000 tonnes annuelles durant la période 2004-2006. Il faut remarquer que les captures sont communiquées à la FAO de diverses manières, allant du strombe entier dans la coquille au strombe sans coquille et propre. D'autre part, il arrive souvent que la forme des captures communiquées ne soit pas spécifiée. Les chiffres présentés ici correspondent simplement à l'information transmise par chaque pays telle que soumise à la FAO et par conséquent n'indiquent que de manière approximative les tendances réelles. Le Mexique (6 700 tonnes), les îles Turques et Caïques (5 500 tonnes), la Jamaïque (4 600 tonnes), le Belize (2 200 tonnes) et la République dominicaine (1 300 tonnes) ont enregistré des débarquements du groupe 52 de la CSITAPA, qui comprennent les strombes, supérieurs à 1 000 tonnes annuelles durant la période 2004-2006 (Tableau 2).

21. Toutes les espèces de Chelonidae, ou tortues de mer, sont inscrites sur l'Annexe 1 de la CITES depuis 1977. Malgré cela, les débarquements des trois espèces enregistrés dans la base de données de la FAO pour la région de la COPACO (tortue verte, caret et caouanne) et des espèces non identifiées sont restés élevés jusqu'à la fin des années 80, plafonnant à 1 600 tonnes en 1985. Par la suite, les prises ont rapidement décliné, pour tomber à 31 tonnes seulement en 1999, constituées principalement de tortues vertes et de carets. En 2005, les captures enregistrées s'élevaient à 21 tonnes. Les tortues marines ont été exploitées et utilisées dans la zone de la COPACO à de multiples fins, aussi bien comme produit de subsistance que comme produit de luxe (Fleming, 2001).

## ÉTAT DES RESSOURCES ET GESTION DES PÊCHES

22. La capacité de gestion des pêches varie considérablement dans les différents états côtiers de l'Atlantique Centre-Ouest. Dans quelques pays, il existe des institutions appropriées, où la pêche et les pêcheries sont suivies et contrôlées dans le souci de garantir une exploitation durable, alors que dans d'autres, les pêcheries ne sont pratiquement pas gérées ou ne le sont que de façon rudimentaire. Toutefois, même les institutions de gestion des pêches les plus avancées de la région se heurtent à des difficultés à cause de la grande diversité d'espèces, et les

informations provenant de l'ensemble de la région sur l'état des ressources principales sont limitées, et plus rares encore pour ce qui concerne les centaines d'espèces considérées comme secondaires pour les pêcheries de la région.

23. En dépit de la baisse des captures de menhaden écaillé au cours de ces dernières années, celui-ci et le menhaden tyran sont considérés assez stables (FWRI, 2006). Parmi les petits pélagiques, la seule estimation quantitative dont on dispose sur l'état du stock, datant de plus de dix ans, concerne l'allache du Venezuela, basée sur les analyses des populations virtuelles (APV) effectuées par Mendoza *et al.* (1994). Selon ces auteurs, le stock était légèrement surexploité à l'époque, mais la situation pourrait avoir changé, avec l'augmentation des captures annuelles illustrée à la Figure B3.4. Toutefois, le fait que les captures supérieures à 100 000 tonnes se maintiennent depuis 1996, malgré des variations, suggère que le stock n'est pas surexploité. La situation de nombreuses autres espèces de petits pélagiques est dans l'ensemble mal connue. En général, on considère que le stock de petits pélagiques est sous-exploité à pleinement exploité dans la région (FAO, 1998). La diminution des captures de poissons-volants pourrait correspondre simplement à la variabilité interannuelle normale et compte tenu que l'effort n'a pas subi de changements significatifs ces dernières années, rien ne semble indiquer une situation de surexploitation (R. Mahon, com. perso.). La hausse croissante et régulière des captures de coryphène commune, suivie ces dernières années d'une baisse soutenue présentant une courbe de surexploitation classique, pourrait toutefois indiquer un problème de surpêche, en particulier si l'on considère le fait que les tendances de la mortalité par pêche de cette espèce ne sont pas connues (R. Mahon, com. perso.). Compte tenu de l'importance sociale et économique de cette espèce pour la région, en particulier pour certains petits Etats insulaires en développement, une action urgente est requise afin d'évaluer les tendances réelles de la pêche et de l'état de cette ressource et de prendre les mesures nécessaires pour y porter remède, s'il y a lieu.

24. Parmi les espèces de poissons de fond, les poissons côtiers divers du groupe 33 de la CSITAPA dominant. Le Conseil d'administration pour les pêches des Caraïbes (CFMC) a classé les poissons de récifs en groupes à des fins de gestion. Les unités de mérous 1<sup>1</sup>, 2<sup>2</sup> et 4<sup>3</sup> sont considérées surexploitées, en situation de surpêche ou les deux, et sont soumises à des programmes de reconstitution menés par le CFMC (NMFS, 2008). Une étude réalisée sur le mérou rayé et le mérou géant dans la région de la COPACO a attiré l'attention sur la diminution considérable de ces deux espèces et a appelé à prendre des mesures urgentes de gestion en vue d'enrayer ce déclin et de promouvoir leur reconstitution (Sadovy et Eklund, 1999). Ces espèces sont particulièrement vulnérables lorsqu'elles se rassemblent pour la ponte de frai, les mesures de gestion doivent donc inclure une protection adéquate durant ces périodes.

25. Dans le golfe du Mexique, les stocks de vivaneau campèche (*Lutjanus campechanus*) et de sériole couronne (*Seriola dumerili*) sont surexploités et en situation de surpêche. Tous deux sont soumis à des programmes de reconstitution et l'abaissement de la mortalité par pêche doit être augmenté. Le badèche baillou (*Mycteroperca microlepis*) et le baliste cabri (*Balistes capriscus*) sont soumis à une surexploitation (NMFS, 2008). On estime également que ce dernier est surexploité et soumis à un programme de reconstitution. Dans les eaux côtières du Mexique, le mérou rouge a été jugé surexploité (Arenas et Díaz de León, 1998). L'état des stocks des autres poissons de récifs relevant de la juridiction des deux conseils de gestion des pêches des Etats-Unis n'est pas connu. Au sein du CFMC, l'unité de vivaneaux 1<sup>4</sup> a été soumise à une surexploitation et se rapproche des conditions de surpêche (NMFS, 2008).

26. Les estimations les plus récentes de l'état des stocks de poissons de fond du plateau Brésil-Guyanes demeurent celles qui ont été effectuées dans le cadre des activités conjointes du Programme d'évaluation et de gestion des ressources halieutiques de la CARICOM (CFRAMP) et du groupe de travail *ad hoc* de la COPACO/FAO sur la crevette et les poissons de fond du Plateau Brésil-Guyanes. Les analyses préliminaires ont principalement concerné les espèces des fonds doux, notamment quelques stocks locaux de tambour rayé (*Micropogonias furnieri*), d'acoupa de la Jamaïque (*Cynoscion jamaicensis*) et d'acoupa vert (*C. virens*), de courbine tiyeux (*Nebris microps*) et d'acoupa chasseur (*Macrodon ancylodon*). En raison des données limitées, les résultats obtenus ne sont que préliminaires, mais les points de référence relatifs au rendement et à la biomasse du stock reproducteur par recrue ont indiqué que les stocks qui ont fait l'objet d'un examen étaient surexploités (FAO, 1999; 2000). Une récente évaluation de *L. purpureus* en Guyane française a révélé que le stock était surexploité (Charauau, 2000). Les ressources de poissons de fonds du plateau Brésil-Guyanes sont étudiées par le

---

<sup>1</sup> Consiste uniquement en mérou rayé.

<sup>2</sup> Consiste en mérou géant.

<sup>3</sup> Consiste en mérou rouge, mérou brouillard, badèche tigre, mérou aile jaune et badèche de roche.

<sup>4</sup> Consiste en vivaneau soie, vivaneau noir, vivaneau tiyeux et vivaneau oreille noire.

groupe de travail ad hoc de la COPACO sur la crevette et les poissons de fond du plateau Brésil-Guyanes, dont il est question plus bas à l'égard de l'aménagement des ressources de crevettes.

27. Mises à part ces estimations scientifiquement fondées, on considère en général que les ressources en poissons de fond et en poissons côtiers de récif de la région sont pour la plupart pleinement exploitées, ou dans quelques cas surexploitées (FAO, 1998). Selon Mahon (1993) "Il est généralement admis que les ressources en poissons de récifs des plateformes insulaires sont gravement surexploitées dans la majorité des pays des Petites Antilles".

28. Quelques états de la région continuent à chercher à développer leurs pêcheries de grandes espèces pélagiques, tant océaniques que côtières, qui ont connu une très forte expansion au cours des dernières années. Les stocks ciblés par ces pêcheries en expansion relèvent du mandat de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), mais celle-ci n'évalue que les stocks océaniques. D'après les dernières évaluations disponibles (CICTA, 2008), l'albacore, qui est considéré comme un unique stock atlantique, est pleinement exploité, sinon surexploité. Les captures de cette espèce diminuent depuis 2001. Le thon obèse (*Thunnus obesus*) est un peu pêché au large des côtes vénézuéliennes. D'après une évaluation réalisée en 2007, le taux d'exploitation du stock est considéré modéré, et la mortalité par pêche est estimée égale ou supérieure au taux de mortalité par pêche ( $F_{PME}$ ) auquel la production maximale équilibrée (PME) sera obtenue, et le stock est estimé proche du niveau de la PME. La structure du stock de bonite à ventre rayé (*Katsuwonus pelamis*) est mal connue, mais il est divisé en deux aux fins de la gestion, avec une unité orientale et une unité occidentale. L'évaluation la plus récente de ce stock remonte à 1999 et la CICTA (2008) a estimé que l'état du stock occidental était "stable".

29. Plusieurs autres espèces de grands pélagiques pêchées dans l'Atlantique Centre-Ouest ont aussi été évaluées par la CICTA (2008). Les résultats de l'évaluation la plus récente sont les suivants : stock occidental de thon rouge commun (*Thunnus thynnus*), d'après une évaluation de 2006 – épuisé et en situation de surpêche ; makaire bleu (*Makaira nigricans*), évalué en 2006 – la biomasse reste très probablement inférieure à  $B_{PME}$  mais la mortalité par pêche a récemment diminué et reste supérieure à  $F_{PME}$  ; makaire blanc (*Tetrapterus albidus*), évalué en 2006 – la biomasse reste très probablement inférieure à  $B_{PME}$  mais  $F$  pourrait être suffisamment bas en vue d'éviter la poursuite de l'épuisement et probablement supérieur à  $F_{PME}$  ; voilier de l'Atlantique occidental (*Istiophorus platypterus*) – pas de nouvelle évaluation depuis 2001 et les captures actuelles sont considérées durables ; et l'espadon de l'Atlantique nord (*Xiphias gladius*) – une évaluation de 2006 signale que la biomasse s'est améliorée probablement en raison du fort recrutement réalisé à la fin des années 90 et des baisses des captures enregistrées, et la mortalité par pêche a été estimée inférieure à  $F_{PME}$ .

30. Parmi les espèces côtières, l'état du thazard serra et du thazard franc est mal connu. Le NMFS (2008) a signalé qu'un "groupe" de thazard barré du golfe du Mexique est actuellement soumis à un programme de reconstitution et n'est plus surexploité ou en situation de surpêche. On estime que l'état du "groupe" de l'Atlantique est similaire. Dans leur étude d'une pêcherie à l'est du Venezuela, Marcano *et al.* (1999) n'ont pas décelé de signes de surexploitation du thazard barré. Les "groupes" de thazard de l'Atlantique et du golfe ne sont ni l'un ni l'autre considérés comme surexploités par le NMFS. La coryphène, qui ne fait pas partie du mandat de la CICTA, est aujourd'hui considérée comme un seul stock dans tout l'Atlantique Centre-Ouest (Wingrove, 2000 et Prager, 2000, comme indiqué dans FAO, 2002) et aurait eu à l'époque une biomasse très supérieure à la  $B_{PME}$  avec une mortalité par pêche inférieure au taux correspondant à la PME. Toutefois, la diminution observée dans les registres de la FAO depuis quelques temps est inquiétante et pourrait se devoir à une hausse de l'effort de pêche ces dernières années.

31. Conformément à ce qui a été signalé lors de la 12<sup>ème</sup> Session de la COPACO célébrée en 2005, les conséquences et conditions relatives à une expansion des pêches de grands pélagiques dans la région de la COPACO ont été examinées dans le cadre d'un programme de coopération technique de la FAO, à savoir 'Préparation en vue de l'expansion des pêches nationales aux espèces de grands pélagiques par les pays de la CARICOM'<sup>5</sup>. Concernant les grands pélagiques océaniques, le projet a recommandé que les pays de la CARICOM soient pleinement inclus dans les activités de la CICTA et que le CARICOM CFU/CRFM pourrait jouer un rôle dans le développement et la présentation de positions communes des pays de la CARICOM vis-à-vis des mesures d'aménagement de la CICTA. A l'exception des coryphènes, tous les grands pélagiques côtiers tombent sous le mandat de la CICTA, mais il n'existe pas encore de mesures d'aménagement de ces ressources. Les participants au projet ont proposé la constitution d'un groupe de travail régional (GTR) sur les grands

---

<sup>5</sup> Le rapport peut être téléchargé sur <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/007/y5308e/y5308e00.pdf>

pélagiques côtiers avec le mandat d'évaluer les ressources de grands pélagiques côtiers des Caraïbes et de l'Atlantique Ouest, comprenant celles qui ne sont pas prises en compte par la CICTA. Reconnaisant l'autorité de la CICTA en matière d'aménagement, les résultats des évaluations et les recommandations du groupe de travail en matière de gestion lui ont été transmis pour évaluation. Les participants au projet ont suggéré qu'étant donné que nombre de pays de la COPACO ne sont pas membres de la CICTA, une entité régionale représentant les pêcheries de la CARICOM ou un groupe de travail de la COPACO pourraient les représenter. A cet égard, les pays membres de la CARICOM doivent avancer avec urgence, en particulier si les hausses récentes des captures signalées à la FAO (Figure B3.8) correspondent à un effort de pêche croissant.

32. L'état des stocks de requins dans la région reste très méconnu. Le site Web de la FAO<sup>6</sup>, qui comprend les plans d'action nationaux pour la conservation et la gestion des stocks de requins, dans le cadre du PAI-Requins, contient les plans d'action de seulement deux pays de la région de la COPACO: le Mexique et les États-Unis. La CICTA (2008) a évalué l'état de deux espèces de requins pélagiques, importantes dans la région de la COPACO, à savoir les requins peau bleue et taupe bleue. Le stock de requins peau bleue de l'Atlantique Nord est considéré au-dessus de la biomasse de PME et pourrait être proche de la biomasse non exploitée, malgré la grande incertitude qui entoure cette estimation. Au contraire, le stock de requins taupe bleue de l'Atlantique Nord semble au-dessous de la biomasse pouvant supporter la production maximale équilibrée (PME) et les tendances des captures par unité d'effort (CPUE) indiquent des épuisements de 50 pour cent ou plus. Bonfil (1997), se référant à quelques évaluations effectuées sur des requins au Mexique, suggère que les taux de mortalité par pêche sont voisins de ceux correspondant à la production maximale équilibrée ( $F_{PME}$ ) ou les dépassent. Il a attiré l'attention sur le fait que l'effort de pêche est concentré sur les requins juvéniles, ce qui, selon lui, est l'un des problèmes les plus préoccupants pour les pêcheries de ce pays. Bon nombre des stocks de requins de la zone 31 sont probablement largement distribués, et ne peuvent par conséquent être gérés efficacement que dans le cadre d'une coopération régionale et internationale. Les pays membres de la COPACO pourraient envisager que la COPACO assume le rôle de faciliter et d'améliorer la gestion et l'utilisation durable des ressources de requins dans la région, en particulier par le biais de la promotion et de la mise en œuvre des plans d'action nationaux. La 3<sup>ème</sup> Session du Groupe scientifique consultatif (GSC) de la COPACO a recommandé que les pays de la COPACO n'ayant pas encore mis en place de plans nationaux pour la gestion des requins le fassent rapidement.

33. La langouste blanche est inscrite sur la liste de l'Annexe III du Protocole concernant les zones spécialement protégées et la faune et la flore sauvages (Protocole SPAW) de la Convention sur la protection et la mise en valeur de milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena). En ce qui concerne les espèces inscrites à l'Annexe III, les parties adhérant au Protocole SPAW "prendront toutes les mesures appropriées pour assurer la protection et la restauration des espèces... tout en réglementant l'exploitation de ces espèces de manière à assurer et à maintenir les populations à un niveau optimal". L'état de l'espèce a été récemment examiné dans le cadre d'un atelier tenu à Mérida, au Mexique, en septembre 2006, organisé par la COPACO/FAO en collaboration avec le PNUE, le Conseil d'administration pour les pêches des Caraïbes (CFMC) et le Mécanisme régional des pêches des Caraïbes de la CARICOM (CRFM). L'état des stocks nationaux de langouste blanche dans les pays participants est préoccupant. Dans neuf des 15 pays participants, le stock est considéré pleinement exploité ou stable, mais parmi eux, Cuba, le Mexique et les États-Unis ont signalé qu'en dépit de mesures pertinentes de gestion et de contrôle, les stocks semblent diminuer en raison d'autres facteurs, qui ne sont pas bien compris. Dans les six pays restants, le stock est estimé surexploité. En 2007, le Brésil a soumis une proposition en vue d'inscrire le stock national de langouste brésilienne (comprenant les langoustes *Panulirus argus* et *P. laevicauda*) sur l'Annexe II de la CITES, qu'il a ensuite retiré. L'Atelier scientifique de la COPACO a recommandé un certain nombre de mesures de gestion devant être mises en œuvre ou améliorées, telles que le renforcement de l'application et du respect des réglementations existantes, le contrôle de l'effort en vue de le maintenir à des niveaux durables et l'adoption de mesures contre l'expansion de la pêche INN et du commerce intrarégional qui y est associé (FAO, 2007a).

34. Lors des ateliers suivants, les délégués ont manifesté leur engagement à poursuivre le travail mené pour la mise en œuvre de mesures de gestion pertinentes permettant d'améliorer la situation actuelle des stocks. Pour y parvenir, les représentants sont convenus que les pays devraient établir une taille minimale de capture égale ou supérieure à 74 mm de longueur de carapace afin d'assurer que 50 pour cent du stock parviendra à maturité avant d'être capturé. Ils sont également convenus que les pays ayant déjà établi une taille minimale de capture devraient prendre des mesures visant à les mettre en œuvre et à les faire appliquer efficacement (FAO, 2007a).

---

<sup>6</sup> <http://www.fao.org/fishery/publications/sharks/npoa/en>

35. Les autres espèces importantes de crustacés pêchées dans la région sont les crevettes, principalement les crevettes pénéidées, ainsi que la crevette seabob de l'Atlantique. Le NMFS (2008) a estimé que les stocks de crevettes brune, rose (*Farfantepenaeus duorarum*) et blanche (*Litopenaeus setiferus*) n'étaient pas surexploités dans cette région, tandis que l'état du stock de salicoques royales (*Hymenopenaeus robustus*) et de crevettes seabob (*Xiphopenaeus kroyeri*) est méconnu. La 3<sup>ème</sup> Session du GSC de la COPACO a insisté sur la nécessité d'évaluer l'état et la potentialité de capture de l'ensemble des stocks alors que les moyens de pêche sont encore en cours de développement et avant d'atteindre la surcapacité et la surexploitation des ressources. D'après l'information disponible, cela n'a pas encore été fait dans la région. La nécessité de mettre en place un système de collecte de données sur l'effort et les débarquements a également été soulignée. Les estimations les plus récentes de l'état des stocks du plateau Brésil-Guyanes sont celles des ateliers COPACO/CFRAMP mentionnés plus haut (FAO, 1999; 2000). Lors de ces ateliers, il a été estimé que dans la plupart des cas, les stocks nationaux de crevette ligubam du sud (*L. schmitti*), de crevette rose du sud (*F. notialis*) et de crevette brune (*F. subtilis*) qui ont été évalués ne sont pas surexploités sur le plan biologique, mais ont probablement été soumis à un effort de pêche supérieur à l'optimum économique. Il semble que les taux de mortalité par pêche soient élevés pour la crevette royale rose (*F. brasiliensis*). La situation serait toutefois inversée dans le golfe de Paria, l'espèce *F. subtilis* étant considérée comme surexploitée en 2001, alors que l'espèce *F. brasiliensis* aurait été proche de la BPME en 2001, et par conséquent pleinement exploitée (Ferreira, Trinité-et-Tobago, com. perso.). Une réunion du groupe de travail *ad hoc* de la COPACO sur les ressources de crevettes et de poissons de fond du plateau Brésil-Guyanes aurait dû avoir lieu en mai 2007, mais malheureusement, les fonds extrabudgétaires nécessaires pour la réalisation de cette activité n'ont pu être obtenus. Des efforts seront consentis en vue d'obtenir des fonds pour organiser un atelier en 2009. Ce groupe de travail a la capacité de contribuer de manière importante à l'utilisation durable des précieuses ressources de ce plateau, mais pour y parvenir l'engagement ferme des pays membres est indispensable, ainsi que des fonds extrabudgétaires, du moins à moyen terme.

36. Parmi les mollusques, les récentes captures de poulpe mexicain (*O. maya*) ont été jugées non viables (Arenas and Díaz de León, 1998). Le strombe rosé (*Strombus gigas*) est inscrit aux Annexes II et III du Protocole SPAW de la Convention de Cartagena. Un atelier régional sur le suivi et la gestion du strombe rosé s'est tenu à Kingston, en Jamaïque, en mai 2006, organisé conjointement par la COPACO/FAO et le PEC/PNUE avec la collaboration du CFMC et du CRFM. Cet atelier a conclu qu'il existe un manque considérable d'information sur certains aspects fondamentaux du strombe rosé, tels que la structure détaillée de son stock, les taux de mortalité par pêche et l'effort actuels, le rapport entre les éléments en eaux peu profondes et ceux en eaux profondes, et la distribution des larves et l'origine des recrues. La pêche INN intrarégionale a été considérée comme un problème grave pour cette espèce. Un certain nombre de pays manque de politiques efficaces à l'échelon national régulant les pêches de cette espèce et, dans certains cas, lorsque des politiques existent celles-ci ne sont pas appliquées. L'atelier a souligné la nécessité d'améliorer la coordination entre les organisations pertinentes aux échelons régional et international opérant dans la région. L'atelier a été très efficace dans la mesure où il a permis de réunir les pays afin de partager leurs connaissances et expériences en vue d'améliorer la gestion de ressources précieuses (FAO, 2007b). Les membres de la COPACO sont invités à réfléchir sur la manière de poursuivre et de renforcer ce type d'activités.

37. La nécessité de tenir compte du grand écosystème dans la gestion des pêches a été reconnue tant pour la gestion intégrée de la zone côtière (Article 10 du Code de conduite pour la pêche responsable de la FAO) que pour l'approche écosystémique des pêches. Dans la majeure partie de la région de la COPACO, la dégradation de l'environnement est une source de préoccupation. Des habitats importants, tels que les récifs de corail, les prairies sous-marines, les mangroves, les lagunes côtières, les plages et les environnements à fonds de vase (PEC-PNUE non daté), pourraient être particulièrement menacés en raison de leur proximité au littoral et par conséquent aux impacts de l'homme. Le dernier rapport disponible sur l'état des récifs de corail du monde (GCRMN, 2004) a signalé que les récifs de corail des Caraïbes ont diminué de manière considérable, voire 'catastrophique', au cours des 25 dernières années, avec une chute de la couverture de corail de nombreux récifs, qui est passée de 50% à 10% durant cette période. Les principales causes de ce déclin sont la maladie de la bande blanche, la mortalité massive des oursins qui a pour conséquence une croissance excessive d'algues et le blanchiment des coraux. Ce déclin a principalement touché les espèces *Acropora cervicornis* et *A. palmate*, qui étaient les principaux coraux bâtisseurs de récifs de la région. Il a également été signalé dans cette étude que certaines zones présentent une certaine reconstitution et une apparente diminution de l'incidence de la maladie de la bande blanche, toutefois le blanchiment des coraux semble s'accroître depuis les deux dernières décennies.

38. Comme présenté dans la version 2005 du présent rapport, les prairies sous-marines, principalement hydrocharidacées *Thalassia testudinum* et cymodocées *Syringodium filiforme*, servent de nourriture à des espèces herbivores, notamment quelques poissons, tortues et oursins; d'abri à de nombreuses espèces commercialement importantes telles que vivaneaux, grondeurs, langoustes et strombes, et remplissent d'autres

fonctions bénéfiques pour l'écosystème (PEC-UNEP, non daté). Les mangroves sont des zones d'alevinage particulièrement appréciées de nombreuses espèces marines commercialement prisées, tandis que les estuaires et les lagunes côtières fournissent d'importantes zones de nourriture, de ponte et d'alevinage à de nombreuses espèces de poissons. Les bancs de vase, tels que le plateau Brésil-Guyanes par exemple, sont souvent les habitats d'importantes ressources de crevettes et de poissons de fond. Tous ces habitats sont susceptibles d'être endommagés et perturbés par des impacts humains et naturels autres que la pêche, tels que le développement de la zone côtière, le tourisme, la pollution et l'eutrophisation, les marées noires et d'autres impacts des secteurs pétrolier et gazier, et le changement climatique. La gestion de la mortalité par pêche et d'autres effets des pêches ne suffisent pas pour garantir une utilisation durable des ressources si d'autres secteurs ou désastres naturels endommagent les habitats ou d'autres éléments essentiels de l'écosystème. Il est fondamental que les directeurs des pêches réalisent un suivi des impacts extérieurs au secteur des pêches et prennent des mesures en vue de les éviter ou d'y porter remède pour la conservation des écosystèmes marins de la région et l'utilisation durable de leurs biens et services.

39. Un autre aspect préoccupant est l'incidence des espèces marines envahissantes dans la région. Une enquête récente a identifié un total de 118 espèces marines envahissantes comprenant 39 poissons et 31 espèces arthropodes (PNUE, 2006). Certaines de ces espèces nuisent, ou pourraient nuire, aux écosystèmes marins. Par exemple, on estime que quatre espèces marines, à savoir la moule verte asiatique *Perna viridis*, la moule de roche sud-américaine *Perna perna*, le *Sphaeroma terebrans*, et la méduse tachetée d'Australie *Phyllorhiza punctata*, ont eu un impact significatif sur l'environnement marin des Amériques, tandis que l'expansion du poisson volant *Pterois volitans* se poursuit dans les Bahamas depuis qu'il a attiré l'attention du Département des ressources marines pour la première fois en 2005 (PNUE, 2006 et L. Gittens com. perso.). Le PNUE (2006) a signalé qu'aucun organisme national pertinent n'accorde actuellement une attention particulière à la question des espèces marines envahissantes, bien que conscients de l'importance potentielle de ce problème.

## CONCLUSIONS

40. Le présent document aborde un éventail de questions pertinentes en matière de pêches, de ressources halieutiques et d'écosystèmes marins dans la région de la COPACO. La situation d'ensemble qui en ressort est celle d'un grand écosystème marin soumis à une pression considérable des pêches et d'un éventail d'autres impacts humains et naturels. Il est fondamental d'identifier et d'aborder les plus urgents de ces impacts afin d'enrayer la dégradation de l'écosystème et de prévenir une situation irréversible. Une contrainte sous-jacente et importante, particulièrement liée aux pêches mais pas exclusivement, est l'extrême incertitude sur l'état des ressources halieutiques de la région, fussent-elles les plus précieuses. Ce problème a été soulevé à la COPACO à de nombreuses reprises mais n'a pas encore été abordé, et à en juger par les statistiques transmises à la FAO, cette situation serait même en train d'empirer (FIES, FAO com. perso.). Conformément à l'approche de précaution, et d'une manière générale, les hauts niveaux d'incertitude exigent une gestion et des actions prudentes. Une meilleure connaissance réduit le niveau de prudence requise, jusqu'à une certaine limite, et permet par conséquent la hausse des avantages à tirer d'une ressource renouvelable sans accroître le risque d'une utilisation non durable. A défaut de mesures immédiates pour réunir des informations suffisantes sur les débarquements et sur l'effort de manière à fournir le minimum de renseignements nécessaires pour garantir une utilisation durable, tout porte à croire que les débarquements continueront à décliner, comme cela a déjà été souvent le cas. Ceci ne fera qu'éroder encore les avantages sociaux et économiques que procurent actuellement les ressources marines de la région. Les ressources partagées entre deux ou plusieurs pays sont si nombreuses qu'une coopération étroite, à divers niveaux internationaux, sera avantageuse pour tous et souvent essentielle pour y parvenir.

41. Pour la plupart des pays de la région, une première étape essentielle sera d'améliorer les programmes et les systèmes existants de suivi et de collecte de données sur les pêches. Les approches varieront suivant les pêcheries, les écosystèmes et les espèces, et les programmes de suivi et d'évaluation devront être conçus de manière à optimiser l'utilisation des ressources humaines et financière limitées, afin d'obtenir les informations les plus utiles. Dans certains cas, il conviendra d'identifier des indicateurs généraux de l'état des ressources pêchées et des conditions de l'écosystème permettant le suivi de leur état à partir des capacités disponibles et l'adaptation des impacts de la pêche en conséquence. Ces indicateurs généraux pourraient inclure, par exemple, des espèces individuelles clés, faisant ressortir les objectifs sociaux, économiques ou de conservation, ou des caractéristiques communes telles que la composition et la taille des communautés à multiples espèces. Dans tous les cas, leur fiabilité en tant qu'indicateurs de tendances réelles des ressources et écosystèmes devra être confirmée.

42. D'autre part, une attention particulière doit être accordée à la mise en œuvre de mesures et de stratégies de gestion moins exigeantes sur le plan de la qualité et de l'exhaustivité des données, et moins vulnérables aux éventuelles incertitudes des informations disponibles. Ces mesures doivent aussi prendre en compte et minimiser, s'il y a lieu, les impacts négatifs sur les espèces non visées et les habitats sensibles. De telles mesures pourraient inclure une gestion rigoureuse de l'effort et de la capacité de pêche, le recours accru à la fermeture de la pêche dans certaines zones ou durant certaines périodes (y compris les zones marines protégées), et l'adoption de restrictions appropriées sur les engins visant à minimiser les captures accessoires d'espèces ou de groupes de tailles non visés, ainsi que d'autres effets négatifs sur l'écosystème. La pêche doit aussi être évitée lorsque les espèces traversent des cycles de leur évolution particulièrement délicats, tels que les rassemblements de ponte. Aucune mesure ou approche de gestion ne saurait à elle seule permettre d'atteindre tous les objectifs de conservation et d'utilisation des pêches, et un système de gestion efficace est généralement constitué d'une succession de mesures complémentaires incluant normalement une combinaison de périodes d'interdiction et de fermeture de zones, de restrictions sur les engins et les navires, et un système d'accès limité approprié, ainsi que des contrôles des intrants (effort) et des extrants (captures). Bien entendu, comme souligné lors de l'atelier tenu en 2006 sur le strombe rosé, les meilleures politiques et réglementations seront inutiles si elles ne sont pas mises en œuvre et appliquées.

43. Ces mesures pourraient nécessiter des engagements financiers supplémentaires dans plusieurs pays, et la mobilisation de ces financements additionnels sera probablement un problème. Là où il existe des pêcheries commerciales, la récupération des coûts peut être une option. Cependant, lorsque l'on étudie le coût d'une gestion efficace, il faut aussi prendre en compte les graves conséquences sociales et économiques qu'aurait l'option contraire (absence de gestion), qui se traduirait presque certainement par une surexploitation des ressources, aboutissant à leur épuisement et à la perte des avantages qu'elles procurent.

## CONSÉQUENCES POUR LA COPACO

44. Les membres et observateurs de la COPACO sont invités à examiner le présent rapport et à étudier les actions pouvant être mises en œuvre en vue d'aborder certaines sources d'inquiétude, telles que :

- Les moyens d'améliorer la transmission d'information par les membres à la FAO sur les captures dans la région, qui est actuellement très amplement insuffisante et semble empirer, ainsi que la piètre qualité de l'identification taxonomique des débarquements ;
- Le renforcement de la capacité de gestion des pêches, dans le contexte d'une approche écosystémique, dans les pays nécessitant une amélioration de celle-ci et dans la région dans l'ensemble ;
- La nécessité d'assurer la gestion des pêches et une utilisation durable des grands pélagiques côtiers ;
- L'amélioration des connaissances relatives à l'état et aux impacts de la pêche de requins dans la région et leur conservation et utilisation durable ;
- La nécessité d'assurer une protection adéquate des habitats critiques des ressources halieutiques tels que les récifs de corail, les prairies sous-marines et les mangroves ;
- La menace des espèces marines envahissantes sur les écosystèmes marins.

45. D'autre part, l'attention de la Commission est attirée sur les conclusions et recommandations de la 4<sup>ème</sup> session du Groupe scientifique consultatif de la COPACO sur l'état des pêches dans la région de la COPACO (en particulier les paragraphes 8 à 15).

## REMERCIEMENTS

46. Nos remerciements vont à M. Bisessar Chakalall (FAO), aux membres du Groupe scientifique consultatif de la COPACO, à Lester Gittens (Département des ressources marines, Bahamas), à Robin Mahon (UWI), à Miguel Rolon (CFMC) et à Yvonne Sadovy (Université de Hong Kong) pour les informations utiles incluses dans ce rapport grâce à leur contribution.

## REFERENCES

**Appeldoorn, R., Dennis, G.D. & Monterossa Lopez, O.** 1987. Review of shared demersal resources of Puerto Rico and Lesser Antilles Region. *In* *FAO Fisheries Report*, No. 383: 36–106.

- Arenas, F.P. & Díaz de León, A.** (eds). 1998. Sostenibilidad y pesca responsable en México: evaluación y manejo 1997–1998. Secretaria de Medio Ambiente Recursos Naturales y Pesca, México.
- Bonfil, R.** 1997. Status of shark resources in the southern Gulf of Mexico and Caribbean: implications for management. *Fish. Res.*, 29: 101–117.
- Charuau, A.** 2000. Assessment of *Lutjanus purpureus* in French Guiana. In Reports from the CFRAMP/FAO/FishCode stock assessment workshop on the shrimp and groundfish fisheries on the Guiana-Brazil shelf. Belem, Brazil, 25 May–10 June 1999. FAO Fisheries Report, No. 628.
- FAO.** 1998. Report of the Seventh Session of the Working Party on the Assessment of Marine Fishery Resources. Belize City, Belize, 2–5 December 1997. *FAO Fisheries Report*, No. 576. 39p.
- FAO.** 1999. National reports and selected assessment reports presented at the CFRAMP/FAO/DANIDA stock assessment workshop on the shrimp and groundfish fisheries on the Guiana-Brazil shelf. Port-of-Spain, Trinidad and Tobago, 7–18 April 1997. In *FAO Fisheries Report*, No. 600. Rome, FAO. 200p.
- FAO.** 2000. Reports from the CFRAMP/FAO/FishCode stock assessment workshop on the shrimp and groundfish fisheries on the Guiana-Brazil shelf. Belem, Brazil, 25 May–10 June 1999. *FAO Fisheries Report*, No. 628. Rome, FAO. 206p.
- FAO.** 2002. Large pelagic fisheries in CARICOM countries. Assessment of the fisheries and options for management. Report of FAO TCP Project RLA/0070. FAO, Rome.
- FAO.** 2007a. Report of the fifth regional workshop on the assessment and management of the Caribbean spiny lobster. Mérida, Yucatán, Mexico, 19–29 September 2006. *FAO Fisheries Report*, No. 826. Rome, FAO. 99p.
- FAO.** 2007b. Regional Workshop on the Monitoring and Management of Queen Conch, *Strombus gigas*. Kingston, Jamaica, 1–5 May 2006. *FAO Fisheries Report*, No. 832. Rome, FAO. 174p.
- Fleming, E.H.** 2001. Swimming Against the Tide: Recent Surveys of Exploitation, Trade and Management of Marine Turtles in the Northern Caribbean. TRAFFIC, North America, Washington. 185p.
- FWRI.** 2006. Menhaden-1. Florida Fish and Wildlife Conservation Comm. [http://research.myfwc.com/engine/download\\_redirection\\_process.asp?file=Menhaden.pdf&objid=5301&dctype=article](http://research.myfwc.com/engine/download_redirection_process.asp?file=Menhaden.pdf&objid=5301&dctype=article)
- GCRMN.** 2004. Status of Coral Reefs of the World: 2004 Executive Summary. Global Coral Reef Monitoring Network. Ed. C. Wilkinson. Australian Institute of Marine Science, Townsville.
- ICCAT.** 2008. The source of information used here was the Summary reports of the most recent stock assessments, available at <http://www.iccat.es/assess.htm>; Accessed on 6 September 2008.
- Mahon, R.** 1993. Lesser Antilles. In Marine Fishery Resources of the Antilles. *FAO Fisheries Technical Paper*, No. 326: 5–98.
- Marcano, J.S., Lárez, A., Carrion, A. & Heredia, O.** 1999. Pesquería de carite rey, *Scomberomorus cavalla*, por la flota artesanal cordelera del Estado Nueva Esparta, en el oriente de Venezuela y áreas adyacentes. *Mem. Soc. Cien. Nat. La Salle*, 58 (149).
- Mendoza, J.J., Fréon, P. & Guzmán, R.** 1994. VPA estimates of a fishing mortality and exploited biomass from *Sardinella aurita* catch-at-length data in eastern Venezuela. *Naga*, 17: 32–36.
- Monroy, C., Gimenez, E., Burgos, R. & Moreno, V.** 2001. Informe de investigaciones conjuntas Mexico-Cuba sobre mero (*Epinephelus morio*, Valenciennes 1828) en el Banco de Campeche. Ministerio de la Industria Pesquera, Cuba. 43p.
- NMFS.** 2008. Status Determination Tables A-B, National Marine Fisheries Service 2008 Status of U.S. Fisheries. Second Quarter Update. <http://www.nmfs.noaa.gov/sfa/statusoffisheries/SOSmain.htm>. Accessed on 6 September 2008.
- Sadovy, Y. & Eklund, A-M.** 1999. Synopsis of biological data on the Nassau Grouper, *Epinephelus striatus* (Bloch, 1792), and the Jewfish, *E. itajara* (Lichtenstein, 1822). NOAA Technical Report NMFS 146. NMFS, Seattle. 65p.
- Smith, M.L., Carpenter, K.E. & Waller, R.W.** 2002. An introduction to the oceanography, geology, biogeography, and fisheries of the tropical and subtropical Western Central Atlantic. In Carpenter, K.E. (ed.) 2002. The Living Marine Resources of the Western Central Atlantic. Vol. 1: Introduction, molluscs, crustaceans, hagfishes, sharks, batoid fishes and chimaeras. FAO, Rome.

**Stevenson, D.K.** 1981. A review of the marine resources of the WECAFC region. *FAO Fisheries Technical Paper*, No. 211. 134p.

**UNEP.** 2006. National and Regional Capacities and Experiences on Marine Invasive Species, Including Ballast Waters, Management Programmes in the Wider Caribbean Region - a Compilation of Current Information. By V. Lopez and U. Krauss. CAB International, CLARC, Trinidad & Tobago. 105p.

**UNEP-CEP.** undated. The Caribbean Environment Programme. United Nations Environment Programme, Kingston, Jamaica.

**Yegres, H., Alio, J.J., Marcano, L.A. & Marcano, J.S.** 1996. Biología y pesquería de tiburones en Venezuela. *ICCAT Coll. Vol. Sci. Pap.*, 45(3): 309–315.

Table 2. Average landings reported from the WECAFC region per year between 2004 and 2006 inclusive by country for the different ISSCAAP groups. Only those groups for which the total landings from all countries combined were greater than 1 000 t per year are included.

Average Catches by country and species for 2004-2006	Abalones, winkles, conchs	Miscel. demersal fishes	Sharks, rays, chimaeras	Marine fishes not identified	Herrings sardines anchovies	Miscel. marine molluscs	Lobsters, spiny-rock lobsters	Scallops pectens	Miscel pelag. fishes	Miscel. coastal fishes	Tunas, bonito bill-fishes	Clams, cockles, arkshells	Oysters	Shrimps prawns	Mussels	Flounders, halibuts, soles	Squids, cuttlefishes, octopuses	Crabs, sea-spiders	Total by country
Antigua and Barbuda	554		37	67			291		116	1832	29								2926
Bahamas	704		2	79			9317		101	1227				7				54	11491
Barbados			15	104					1651	8	456								2234
Belize	2191		167	49			564							11189				15	14175
British Virgin Islands	9			775			49		38	432	10								1313
Colombia	195		160	2611		2	280		55	602	474		40	18830			8	780	24037
Cuba	598	4	2160	12212	2595		7602		413	4485	1224	443	1184	3976				750	37646
Dominican Republic	1340		150	4484	225	131	1007		813	3081	1264		24	606			114	80	13319
French Guiana		23	63	2398					7	607	5			3364					6467
Grenada	29		16	4			21		303	593	1166								2132
Guadeloupe	550			7100					2300										9950
Guyana			3064	32905						539	806			19314					56628
Haiti	300			6367			967							817				350	8801
Honduras	89			2140			1006							18688				20	21943
Jamaica	4575			8646			579							690					14490
Japan			225	21							4136								4382
Martinique			45	1088	4000		190		220	70		700							6313
Mexico	6726	4264	11791	62172	1487		795		11939	34272	19754	1466	46779	28704		217	24556	4907	259829
Nicaragua	718	254	188	571			4257		78	2900	79			3420				67	12532
Panama							858												1855
Philippines											1042								1042
Puerto Rico	1266		16	41	11	7	158		121	752	129			220			16	3	2740
Saint Lucia	46		20	371					400	39	651								1527
Saint Vincent/Grenadines	16		3	643							7966								8628
Spain		5	1344	22							3665								5036
Suriname				18854										12755				30	31639

Average Catches by country and species for 2004-2006	Abalones, winkles, conchs	Miscel. demersal fishes	Sharks, rays, chimaeras	Marine fishes not identified	Herrings sardines anchovies	Miscel. marine molluscs	Lobsters, spiny-rock lobsters	Scallops pectens	Miscel. pelag. fishes	Miscel. coastal fishes	Tunas, bonito bill-fishes	Clams, cockles, arkshells	Oysters	Shrimps prawns	Mussels	Flounders, halibuts, soles	Squids, cuttlefishes, octopuses	Crabs, sea-spiders	Total by country
Taiwan Province of China			383	102							5766								6251
Trinidad and Tobago		2820	1788	1916	12		12		327		4121			781			8	16	11801
Turks and Caicos Is.	5498						364				1								5863
United States of America	31	786	2757	2988	490585	898	2266	141	3372	24207	7763	5166	159902	132277		1046	54	37621	871860
US Virgin Islands	688			34		25	150		83	585	50								1615
Vanuatu											1442								1442
Venezuela, Boliv Rep of		11998	11294	12496	151619	1492	1060		13456	60578	20908	47074	2252	27980	2712		1980	16650	383549
<b>Total by species</b>	<b>26240</b>	<b>20154</b>	<b>35780</b>	<b>183306</b>	<b>650534</b>	<b>2560</b>	<b>32007</b>	<b>141</b>	<b>36001</b>	<b>137269</b>	<b>84406</b>	<b>54849</b>	<b>210181</b>	<b>283889</b>	<b>2712</b>	<b>1263</b>	<b>26746</b>	<b>61343</b>	